

#ObjectifMondeVivable

20
Propositions
pour 2022
et bien au-delà.



#ObjectifMondeVivable

C'est à n'y rien comprendre

Alors qu'ils devraient constituer l'obsession des candidats à l'élection présidentielle, les enjeux écologiques sont au contraire quasi absents du débat public. Avec cette campagne « Objectif monde vivable », France Nature Environnement veut inverser l'ordre des priorités, en replaçant la lutte contre le changement climatique, la défense de la biodiversité et le droit à un environnement sain au centre de la vie démocratique française.

Nous le savons : l'élection présidentielle, à laquelle nos concitoyennes et concitoyens restent très attachés, est le moment où se cristallisent les grandes décisions stratégiques pour les années, les décennies, à venir. C'est particulièrement vrai pour l'environnement. La sauvegarde de notre planète doit s'imposer, non pas comme un supplément d'âme des politiques publiques, mais comme le cœur du projet national pour 2030, pour 2050. D'abord parce que les faits sont là : le climat se dérègle, la nature est saccagée, la santé des individus est mise à mal. Mais aussi parce qu'il existe une incroyable effervescence écologique dans notre pays. Toutes les enquêtes d'opinion montrent que, si les Français placent le « pouvoir d'achat » en tête de leurs préoccupations, la santé et l'environnement arrivent juste derrière. Quant à la « sécurité », vaste sujet d'inquiétude également, elle concerne, aussi, évidemment, les domaines de l'alimentation, des risques industriels, ou de la qualité de l'air. De même, la vitalité des associations et des ONG sur ces sujets prouve que, partout, la société est engagée pour un mieux vivre global, entraînant des entreprises de plus en plus nombreuses à prendre conscience de l'importance de la transition.

Étrangement donc, ce sont les politiques qui sont à la traîne.

Par frilosité, par méconnaissance ou simple démagogie, parce qu'aussi le temps de la politique et le temps de la nature sont différents, les candidats semblent tétanisés, semblent incapables de mettre à l'agenda du prochain quinquennat les décisions qui permettront d'assurer un monde vivable au mitan du siècle. De leur côté, les médias se sont mis, dans les dernières années, à relayer aussi bien la vaste mobilisation de la « génération climat » que les rapports du GIEC. Mais il faut les aider, sur des sujets parfois techniques et complexes. Quant à nos concitoyennes et concitoyens, ils sont massivement désireux d'entendre un discours écologique mature, réaliste et ambitieux à la fois, qui donne envie, qui permette de se projeter vers un futur désirable au-delà de l'horizon du prochain quinquennat. Elles et eux aussi ont besoin que l'on clarifie la « feuille de route » de la transition, parmi la myriade de solutions, parfois antagoniques, qui s'offrent à eux.

C'est tout l'objet des 20 propositions que nous présentons ici

Assorties d'un passage au crible des programmes, à date, des candidates et candidats. Sur les trois grands thèmes qui forment l'ensemble du projet environnemental (climat, biodiversité, santé), nous plaidons pour des mesures claires, fortes, et systémiques. Parce que le monde dans lequel nous voulons vivre en 2050 se prépare dès aujourd'hui, à vous toutes et tous de vous en emparer !

CLIMAT

La politique climatique française des 25 dernières années est un échec: non seulement en 2019, l'empreinte carbone de la France n'avait pas été réduite par rapport à 1995, mais elle était même en légère hausse ! L'empreinte carbone par habitant est évaluée à environ 9,9 tonnes équivalent CO2 par habitant en 2020. La neutralité carbone se situant autour de 2 tonnes équivalent CO2 par an et par personne, on mesure l'ampleur de la tâche à accomplir d'ici 2050 pour réussir notre objectif de respect de l'Accord de Paris, soit une hausse des températures à la fin du siècle de 1,5°C maximum par rapport au niveau pré-révolution industrielle. Nous sommes aujourd'hui sur une trajectoire très éloignée de cet objectif. Les scientifiques alertent sur la gravité des conséquences d'une hausse supérieure à cet objectif. Des mesures extrêmement fortes et puissantes doivent être prises au cours du prochain quinquennat y parvenir.

1. Mesurer chaque année l'empreinte écologique de la France

Pourquoi ?

Pour piloter au plus près la transition écologique, responsabiliser tous les acteurs dans leur impact sur le climat et la biodiversité et ainsi parvenir à une empreinte écologique totale de moins d'une planète par an (aujourd'hui, la France « consomme » 2,79 planètes par an).

Comment ?

Avec un audit annuel sur l'ensemble du territoire vérifiant que nos choix collectifs et individuels nous remettent progressivement sur une trajectoire écologiquement réparatrice, socialement juste et économiquement durable. Cet audit, pour dynamiser son volet climat, s'accompagnera d'expérimentations de mesures de justice sociale et d'une « carte carbone » individualisée. Simple carte à puce, assortie d'un système de points non cessibles, elle permettra à tout individu de mesurer sa consommation carbone au jour le jour et de remettre de l'équité entre les citoyens face au défi transformateur que représente la nécessaire évolution de nos modes de vie.

2. Mettre en place les indicateurs de bonne santé et de progrès environnemental et sociétal

Pourquoi ?

Parce qu'à ce jour, le PIB (Produit Intérieur Brut) est notre seul indicateur de performance économique. S'il permet de mesurer la valeur totale de la richesse produite dans un pays, tous acteurs confondus, il est très incomplet.

Comment ?

En proposant de nouveaux indicateurs. Nous avons besoin d'indicateurs de performance prenant en compte le coût de l'activité économique sur les écosystèmes naturels. Nous avons besoin d'indicateurs de progression de nos réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons besoin d'indicateurs mesurant la performance de nos actions de protection de l'environnement et de leur effet sur la justice sociale afin que ces actions soient acceptées et puissent être mises en œuvre largement et fortement.

3.

Donner aux citoyens le choix de notre avenir énergétique à travers un grand débat national

Pourquoi ?

Parce que les décisions qui doivent être prises par le nouveau gouvernement vont conditionner la politique énergétique de la France en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces décisions ne doivent pas être jouées d'avance ! Nucléaire-Anti-Nucléaire, Eolien-Anti-Eolien... Aujourd'hui, le débat est binaire, tranché, trop simplifié pour répondre à la multiplicité des questions qui se posent à nous : comment arriver à la neutralité carbone en 2050 ? De quelles quantités d'énergies avons-nous besoin ? Quelles économies d'énergies sont possibles ? Quelles sont les technologies les plus efficaces et les moins impactantes sur l'environnement ? Combien cela coûtera-t-il ? Quels risques comportent-elles ? Comment la transition énergétique va-t-elle changer nos vies, nos économies ? Comment réduire aussi notre empreinte carbone importée ? Quelles matières premières sont nécessaires et comment gérer les déchets produits ?

Toutes ces questions méritent un vrai débat, une vraie discussion. Ce n'est que si les citoyens ont la possibilité de donner leur avis et que si cet avis est pris en compte que les décisions qui affecteront leurs vies pourront être acceptées.

Comment ?

En profitant de la fenêtre de tir étroite, mais bien réelle, qui s'ouvre pour faire franchir à la démocratie environnementale une nouvelle étape. Nous demandons que se tienne, en amont de la discussion parlementaire, un débat avec les parties prenantes (les syndicats patronaux et salariés, les représentants des collectivités publiques, les organisations de protection de l'environnement...) et avec le grand public. Ce débat, dont le sérieux serait assuré par une autorité indépendante, est la garantie de parvenir à un consensus large et innovant qui embarque le pays dans toutes ses parties prenantes. Place du nucléaire, part des énergies renouvelables, investissement d'avenir : ses conclusions permettront d'éclairer les choix des décideurs finaux. Il aura par ailleurs valeur d'exemple auprès de nos partenaires européens.

4.

Dans le cadre de ce débat, France Nature Environnement soutient le choix des énergies renouvelables

Pourquoi ?

Parce que la baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre s'appuie sur plusieurs volets : la sobriété énergétique (l'énergie la plus propre et la plus sûre est celle qu'on ne consomme pas), la rénovation des bâtiments (en priorité des passoires thermiques), l'efficacité énergétique des moyens de transports et usines et la substitution des énergies fossiles et nucléaire, par des énergies renouvelables (l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, la méthanisation...). Notre objectif est de parvenir à un mix énergétique 100% renouvelables en 2050.

Comment ?

En accélérant la production d'énergies renouvelables sans nuire à la biodiversité. L'éolien et le photovoltaïque, notamment, peuvent avoir des externalités négatives (impact sur les oiseaux, les paysages, consommation d'espaces naturels pour installer les infrastructures), qui doivent être évitées au maximum. Il y a en outre besoin de davantage d'investissements publics, d'une meilleure planification et de plus de concertation avec les habitants. De même, la puissance publique doit soutenir les projets à gouvernance locale et encourager l'investissement citoyen dans ces énergies (comme les territoires à énergie positive). Ce sera le cœur de notre plaidoyer à l'occasion du débat sur les énergies (voir proposition 2).

5. Privilégier le rail et les voies navigables existantes pour le transport de marchandises

Pourquoi ?

Parce que le secteur des transports représente à lui seul 27% des émissions de gaz à effet de serre, et que la route génère 95% des émissions du secteur. La France s'est longtemps caractérisée par un réseau autoroutier extrêmement dense, utilisé prioritairement dans le domaine du transport de marchandises. Nous proposons d'en finir avec le « tout camion », qui génère par ailleurs des désagréments au quotidien pour les automobilistes, et impose des conditions de travail souvent difficiles aux salariés du secteur.

Comment ?

En investissant massivement (au moins 3,5 milliards d'euros par an de 2022 à 2030) dans la rénovation et la modernisation des infrastructures ferroviaires et fluviales. La France dispose d'un réseau ferré et de voies navigables bien réparties sur tout le territoire, mais qui ont trop longtemps pâti d'un désengagement financier lié à une quête de rentabilité à court-terme. Certaines lignes de train de nuit ont été relancées pour les voyageurs : un effort de relance similaire doit être réalisé pour le transport de marchandises.

6. Investir massivement dans la formation aux métiers de la transition et aux solutions fondées sur la nature

Pourquoi ?

Parce que la bascule vers une économie socialement et écologiquement vertueuse est génératrice de centaines de milliers de nouveaux emplois. Rénovation énergétique des bâtiments, sobriété et efficacité énergétiques, développement des énergies renouvelables, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement des transports peu polluant et collectifs, développement de l'agroécologie et du bio, économie circulaire, éducation à la nature et à l'environnement, ménagement des ressources et amélioration de l'état des écosystèmes... Ce sont tous les domaines de l'économie qui sont concernés ! Mais encore faut-il engager un gigantesque travail de formation.

Comment ?

En orientant les efforts pédagogiques et financiers de formation sur les métiers de la transition. Dès la primaire et le secondaire, en introduisant bien plus qu'aujourd'hui des programmes spécifiques sur les enjeux environnementaux, dans le supérieur en (co)finançant des filières dédiées, mais surtout dans la formation continue, en accompagnant les salariés de la vieille économie extractive vers les nouveaux métiers de la transition. Celle-ci a besoin de salariés bien formés, qui non seulement retrouveront un emploi, mais conjugueront utilité sociale et sens au travail.

7. Instaurer un Livret Vert

Pourquoi ?

Parce que si l'on veut convaincre nos concitoyens de la nécessité de la transition, il faut que l'épargne populaire y contribue. Or, à ce jour, le livret A et le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), non seulement font perdre de l'argent aux épargnants (surtout en ces temps de hausse de l'inflation), mais ils ne contribuent que partiellement au financement de l'écologie.

Comment ?

En instituant un véritable Livret d'Épargne Vert, fusion du Livret A et du LDDS. Ce Livret Vert sera consacré à 100% à la transition écologique. Il sera rentable, fléché, et comportera un volet reporting de la part des banques sur le caractère sérieux du financement d'activités réellement vertueuses. Ce nouveau produit grand public sera donc à la fois un outil de pédagogie et un levier de redirection économique.

BIODIVERSITÉ

Sur les près de 14 000 espèces animales et végétales évaluées par l'UICN (Union Internationale de la Conservation de la Nature) en France, 2430 (soit près de 18%) d'entre elles sont menacées et 187 ont déjà disparues ou sont éteintes. Dans l'Hexagone, près d'une espèce d'oiseaux nicheurs sur trois est menacée, un quart des reptiles et des amphibiens, 19% des poissons d'eau douce et un mammifère sur 7. Seuls 20 % habitats naturels sont en bon état de conservation. La disparition d'espèces et la dégradation d'habitats naturels menacent notre environnement immédiat. Ici, en France, et pas seulement dans les pays lointains. Il est urgent d'inverser la tendance, parce que préserver la biodiversité, c'est préserver notre capacité à nous nourrir, à nous soigner, à nous vêtir, à vivre, tout simplement. Notre objectif est donc de faire en sorte qu'au milieu de notre siècle, plus aucune espèce ni aucun habitat naturel ne soit considéré en mauvais état de conservation en France hexagonale et dans les Outre-mer. Cela demandera un effort important, de meilleure protection de notre territoire terrestre et marin, de réduction des pollutions et de l'usage des pesticides, de protection des sols, et de moyens de surveillance et de contrôle. Cela demandera aussi de retisser les liens entre les Français et les Françaises à leur environnement immédiat, car on protège ce que l'on aime, on aime ce que l'on connaît

8. **Supprimer toutes les subventions publiques et les niches fiscales nuisibles à l'environnement**

Pourquoi ?

Parce qu'on ne peut plus proclamer son amour de la Nature d'un côté et continuer à subventionner les activités de saccage de la biodiversité l'autre. Chaque année, ce sont près de 10 milliards d'euros qui sont versés, sous forme de dépenses fiscales ou de subventions, aux activités nuisibles à l'environnement, au climat et à la biodiversité. Il faut stopper net cette incitation quasi officielle à détruire et polluer.

Comment ?

En redirigeant à échéance 2025 les sommes allouées à ces dépenses ou subventions vers la préservation des écosystèmes. Cela permettra de doubler les moyens consacrés à la biodiversité. Les sommes seront versées prioritairement à la connaissance et à la recherche sur la biodiversité (atlas de la biodiversité communale, etc.), à l'extension et la gestion du réseau d'aires protégées, au déploiement de la trame verte et bleue et à la « trame noire » (les espaces et les corridors utilisés par les espèces nocturnes) dans les territoires, ainsi qu'à la création de postes dans les services déconcentrés et établissements publics concernés.

9. **Renforcer l'encadrement des activités dans les aires marines protégées**

Pourquoi ?

Parce que la France ne protège toujours pas bien son espace maritime (le 2e plus vaste du monde) ni l'incroyable richesse de son littoral. Si on ne jette plus, comme il y a quelques décennies, des fûts de déchets radioactifs dans la Manche, les écosystèmes marins sont encore quotidiennement agressés par les projets d'infrastructures, les déchets, la pollution (boues rouges et autres rejets industriels ou agricoles toxiques), causant la destruction des habitats, des équilibres naturels et des paysages.

Comment ?

En instaurant des aires marines protégées vraiment protectrices. Il existe 27 522 sites labellisés « Natura 2000 » en Europe, 1 756 sites en France, dont 214 sites marins, couvrant 34% de la surface marine hexagonale. Il existe aussi des parcs naturels marins. Sur le papier, ils rendent de grands services, mais seulement 1,6% des aires marines protégées françaises le sont réellement. Il faut aujourd'hui aller plus loin : en auditant les impacts des activités de pêche dans ces sites, en y créant des zones de protection avec des moyens de contrôle et de gestion efficaces.

10. Stopper tous les projets destructeurs des principaux milieux naturels en mauvais état (zones humides, milieux herbacés)

Pourquoi ?

Parce que les zones humides, qui représentent 25% de la biodiversité française, comptent parmi les habitats écologiques qui ont le plus régressé au cours du XXe siècle (- 67%, tandis que 87% ont disparu dans le monde, d'après l'IPBES). Or, ces zones (« terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire », selon la loi sur l'eau de 1992) rendent des services écosystémiques irremplaçables et gratuits (régulation des inondations, des sécheresses...). Elles risquent, dans les années à venir, de subir encore plus les effets néfastes du changement climatique.

Comment ?

En déclarant immédiatement un moratoire sur tout projet qui risquerait d'aggraver la détérioration de ces zones, en valorisant au contraire ses services rendus (écrêtement des crues, épuration) et en soutenant les agriculteurs et les gestionnaires forestiers qui y travaillent.

11. Mettre en œuvre l'objectif de zéro artificialisation des sols

Pourquoi ?

Parce qu'entre l'étalement urbain, l'extension des zones industrielles, les grands projets commerciaux ou de loisirs et les pratiques agricoles et sylvicoles intensives, on assiste à une dégradation des paysages et une pression croissante sur la biodiversité. Plus la civilisation gagne du terrain, plus les habitats naturels sont détruits.

Comment ?

En mettant en œuvre le « zéro artificialisation nette » des territoires pour 2025. Avant de penser à construire, il faut en priorité rénover et réhabiliter l'existant. Réhabilitation des centres-villes, reconversion des friches urbaines, recyclage du bâti vacant, meilleure répartition de l'activité de production sur l'ensemble du territoire... On doit et on peut agir avec intelligence sans dégrader nos conditions de vie.

12. Interdire l'élevage industriel

Pourquoi ?

Parce que l'élevage industriel est à la fois néfaste pour le bien-être animal et pour la santé des consommateurs. Il pollue et ne permet plus aux éleveurs de vivre décemment de leur travail.

Comment ?

En intégrant la sortie de l'élevage industriel à une grande loi d'orientation sur l'agroécologie : interdiction de l'élevage en cage, obligation d'un accès à l'extérieur pour tous les élevages, réduction des cheptels tout en visant un objectif d'autonomie alimentaire.

13. Préserver toutes les espèces menacées d'extinction

Pourquoi ?

Parce que les menaces sur les espèces sauvages constituent l'un des plus grands dangers du siècle. Selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), près de 40 000 espèces sont menacées dans le monde. En France hexagonale, cela concerne 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens, 32% des oiseaux nicheurs, 19% des poissons d'eau douce et 28% des crustacés d'eau douce. Il faut mettre un terme à cette insupportable dynamique.

Comment ?

En interdisant dès 2022 la chasse des espèces en mauvais état de conservation, le prélèvement des petits carnivores

- dont le rôle est primordial dans les équilibres biologiques

- et toutes les formes de chasse obsolètes.

En privilégiant la coexistence entre espèces sauvages et d'élevage par des mesures au cas par cas. En préservant et restaurant les habitats des espèces sauvages

14. Considérer la forêt comme acteur majeur des politiques environnementales

Pourquoi ?

Parce que, si la forêt française se porte bien en apparence (elle constitue 30% du territoire), elle subit de plus en plus les conséquences du changement climatique et d'un manque de moyen pour sa gestion. Pourtant, la forêt est un bienfait, aussi bien pour les habitants de ce pays, qui aiment s'y promener, que pour les services qu'elle rend à la Nature – à laquelle l'humain appartient, faut-il le rappeler...

Comment ?

En menant une politique ambitieuse et coordonnée de la forêt française : minimiser les coupes à blanc, l'enrésinement massif (le remplacement de feuillus par des résineux), l'usage de pesticides et la plantation d'espèces exotiques. Plus généralement, la forêt doit être un outil de lutte contre le réchauffement, en agissant au plus près des territoires, en concertation avec les citoyens.

SANTÉ

Evidemment, après deux années de pandémie mondiale, la santé est, avec l'environnement et le pouvoir d'achat, dans le trio de tête des préoccupations des Françaises et des Français en cette année électorale. Cette pandémie a surtout montré de manière violente et éclatante le lien étroit entre préservation de l'environnement et santé humaine, entre santé humaine, libertés fondamentales et développement économique et social.

Au-delà de cette pandémie, se développent de manière moins spectaculaire mais plus profonde encore d'autres épidémies dont les liens avec les pollutions sont clairement établis. Cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies pulmonaires, accidents vasculaires cérébraux, troubles neurologiques... : la pollution tue trois fois plus que le sida, la tuberculose et le paludisme réunis. Elle tue aussi quinze fois plus que toutes les guerres et autres formes de violence. En Europe, la pollution est la cause d'un décès sur huit.

Il faut agir par une véritable politique publique de prévention. Lutter contre la pollution, c'est lutter pour la santé. Lutter contre la pollution, c'est lutter pour le maintien de la biodiversité. Lutter contre la pollution, c'est lutter pour le progrès économique et social, le coût de l'inaction étant incomparablement plus élevé que le coût de l'action. Nous devons viser le « Zéro Pollution » à l'horizon 2050.

Pour la santé de tous, pour la préservation de la biodiversité, pour le progrès social et économique, nous devons avoir débarrassé d'ici le milieu du siècle notre environnement de l'ensemble des substances toxiques. Et le travail commence maintenant.

15. Appliquer le principe pollueur-payeur pour préserver la qualité de l'eau

Pourquoi ?

Parce que la qualité de l'eau actuelle en France n'est pas digne d'un pays qui se soucie de la santé de ses citoyens comme de ses écosystèmes. Gaspillée, polluée, l'eau douce subit de plein fouet les conséquences de pratiques industrielles ou agricoles irresponsables. Aujourd'hui, seules 44% des masses d'eau de surface naturelle atteignent un état écologique « bon » ou « très bon ».

Comment ?

En augmentant nettement la redevance « pour pollutions diffuses », autrement dit en réactivant le principe pollueur-payeur, à ce jour beaucoup trop faible (les pollueurs ne sont pas incités à changer de comportements, et le coût final échoit au consommateur, tant d'un point de vue financier que sanitaire). Ce principe préventif sera accompagné d'une taxation des nitrates et d'une interdiction de l'extension de l'élevage dans les zones déjà saturées en azote.

16. Généraliser l'étiquetage des substances chimiques et interdire les plus dangereuses pour la santé et la biodiversité

Pourquoi ?

Parce que nous sommes tous soumis à un véritable harcèlement chimique ! Présents dans nos assiettes et dans nos produits de beauté, les produits chimiques génèrent maladies et infertilité. Ils pèsent sur notre qualité de vie, autant que sur les budgets sociaux.

Comment ?

En généralisant l'information sur la présence de toutes les substances chimiques (nanoparticules, perturbateurs endocriniens) dans les produits de grande consommation, sur le modèle du Nutriscore. Seule façon d'informer le citoyen-consommateur et de contraindre les marques au mieux-disant écologique.

17. Rétablir un air de qualité

Pourquoi ?

Parce que chaque année, on dénombre par moins de 40 000 morts prématurées dus aux particules fines présentes dans l'air que nous respirons. Chaque année, ce sont environ 30 milliards d'euros qui sont consacrés au traitement des troubles respiratoires. Chaque être humain a droit à un air de qualité.

Comment ?

En ajoutant un critère « qualité de l'air » dans le bonus-malus automobile. En créant une zone de contrôle des émissions en Méditerranée pour limiter les émissions de polluants atmosphériques issues du transport maritime. En augmentant les moyens alloués aux organismes indépendants tels que AirParif. Et bien sûr en opérant une transition globale visant la fin des énergies fossiles à échéance 2050.

18. Faire voter une loi « Une seule santé »

Pourquoi ?

Parce que nos modes de vie, fondés sur la surexploitation des ressources naturelles et une fuite en avant dans l'utilisation des polluants chimiques, mettent à mal notre santé à nous, les humains, mais aussi celle de la Nature et des autres espèces animales. Si le niveau de vie global de nos sociétés a augmenté, et si l'espérance de vie n'a jamais été aussi élevée, nous vivons dans une réalité en trompe-l'œil. En accédant à un confort sans limite, nous nous nous empoisonnons et nous participons à la destruction de notre environnement au sens large. Et ce faisant, nos systèmes de santé sont essentiellement curatifs et de plus en plus coûteux.

Comment ?

En inversant complètement notre rapport à la santé : nous devons passer d'un système de santé curatif à un système préventif et intégrer que la santé des écosystèmes et celle des humains sont indissociables. La Charte de l'environnement, inscrite dans le bloc de constitutionnalité français depuis 2005, stipule le droit de chaque individu à « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Il est temps de tenir cette belle promesse en intégrant toutes les santés dans le droit, ce qui permettra notamment de faire porter une responsabilité à ceux qui y contreviendraient et de donner des outils pour agir aux élus locaux.

19. Sortir des pesticides chimiques

Pourquoi ?

Parce que l'usage des intrants chimiques agricoles est d'un autre âge. Sous couvert d'apporter un « soin de la plante » et d'améliorer la productivité des cultures, ils détruisent les sols, déstabilisent les écosystèmes et en définitive menacent la santé humaine. L'opinion publique est prête à s'en passer.

Comment ?

En visant l'interdiction totale des pesticides chimiques de synthèse à horizon 2030 ainsi que les produits vétérinaires dangereux pour la santé et la biodiversité. Cela suppose d'aider les agriculteurs à changer de modèle, en les soutenant notamment dans leur conversion à l'agriculture biologique.

20. Instaurer un véritable dialogue démocratique autour des installations industrielles

Pourquoi ?

Parce que le pays s'est trop longtemps habitué à construire sa prospérité sur l'ignorance des populations en termes de risques industriels. Mais ça ne tient plus : les populations sont bien mieux informées qu'avant de ce qui se joue à proximité des habitations, et parce que les catastrophes industrielles (AZF, Lubrizol) ont montré que la sécurité n'est pas mieux assurée quand les citoyens sont tenus à l'écart.

Comment ?

En améliorant considérablement les processus de participation du public. Les instances de concertation doivent pouvoir donner leurs avis, qui doivent être pris en compte. Toute nouvelle installation industrielle doit se faire en concertation avec les citoyens, notamment les riverains. Ceux-ci doivent être formés et informés pour mieux prendre part aux décisions.

Objectif
Monde
Vivable

